

identifier parmi les moules internes du n° 2 *Rostellaria Geoffroyi* WAT., espèce qui est surtout fréquente au niveau d'Aizy.

5° Le sable lutétien n° 1 ne renferme que de très rares individus de *Nummulites laevigatus* (BRUG.), si rares que Munier-Chalmas a écrit<sup>1</sup> que cette espèce n'existait pas dans les premières couches lutétiennes du Mont-de-Magny. Il contient en revanche un grand nombre de *Nummulites planulatus* (L.K.) dans un état de conservation bien meilleur qu'à Chaumont-en-Vexin et au Vivray, au même niveau. En général on admet aujourd'hui que ces *N. planulatus* sont toujours remaniés au Lutétien, contrairement à l'opinion de Munier-Chalmas et de Lapparent<sup>2</sup> qui considéraient que, dans le Vexin, cette espèce a continué à vivre concurremment avec *N. laevigatus*.

F. Catzigras. — *Sur une espèce hauterivienne de Térébratulidés suisse et méditerranéenne*<sup>3</sup>.

E. Ennouchi. — *Sur la présence de Rhinoceros simus dans le Sud marocain*.

Quatre dents supérieures et des fragments de crâne ont été recueillis entre Safi et Mogador, sur le bord de l'Oued Tensift, en amont du village du Talmeste. Ces pièces ont été offertes à l'Institut Scientifique Chérifien, en juin 1944, par M. Boulhol, Inspecteur des Eaux et Forêts, à Marrakech.

*Description.* — Les dents sont des prémolaires supérieures P<sup>2</sup> P<sup>3</sup> droites et P<sup>3</sup> P<sup>2</sup> gauches. Leur forme générale est prismatique. La surface d'abrasion, rectangulaire, est plane, seuls les replis d'émail émergent de 1 à 2 mm. A l'origine, deux tubercules du type lophodonte partaient de la muraille externe, formant une colline antérieure ou protolophe et une colline postérieure ou métalophe. Ici, ces deux tubercules se sont rejoints pour dessiner une île, longue, disposée en diagonale de l'angle antéro-interne à l'angle postéro-externe. Les replis d'émail sinueux qui entourent cette île forment des crochets et anticrochets qui, reliés, donnent deux petites îles; l'une ovale à la face antérieure du protolophe, l'autre arrondie, à sa face postérieure.

Cette évolution ne se produit pas dans toutes les dents; les collines sont moins fermées dans les molaires, en particulier, la dernière, qui est triangulaire (type hétérodonte).

1. Livret-guide. Congr. Géol. Internat., Paris, 1900. Excursion n° VIII a à Gisors, Beauvais, etc., p. 3.

2. Traité de Géologie, 5<sup>e</sup> édit., 1906, p. 1516.

3. Cette note, avec des fig., est destinée au *Bulletin*.

## Mensurations de la couronne en millimètres.

	P <sup>2</sup> d	P <sup>3</sup> d	P <sup>3</sup> g	P <sup>4</sup> g
Largeur vers l'extérieur.....	42	48 env.	47	50
— — l'intérieur.....	38	41	39	43
Longueur antérieure.....	51	52 env.	50	48
— postérieure.....	51	56	52	60
Hauteur vers l'extérieur.....	42	45	45	46
— — l'intérieur.....	26	28	30	30

Ces dents, par leur forme et leur hypsodontie, sont attribuées à *Rhinoceros simus* BURCHELL.

*Rapports et Différences.* — Cette espèce vit encore en deux flots : en Afrique australe dans la vallée du Zambèze et au Soudan anglo-égyptien. C'est le Rhinocéros blanc, aux lèvres carrées, de 1,8 à 2 m de taille. Il porte deux cornes : l'une grande, devant ; l'autre petite, derrière. La corne postérieure est peu marquée ; d'où l'appellation indigène de *Bou-Korn* (animal à une corne). Une autre espèce existe de nos jours en Abyssinie et au Cap ; c'est le Rhinocéros noir, aux lèvres pointues, à la taille variant entre 1,5 et 1,75 m. Il porte deux cornes également, la corne postérieure plus développée que dans le type précédent, d'où le nom de *Diceros bicornis*.

La forme fossile, par sa grande taille, a pu constituer une nouvelle espèce (*Rh. mauritanicus* POMEL)<sup>2</sup>. Son étude montre qu'il s'agit de l'espèce actuelle : *Rh. simus* BURCHELL<sup>1</sup>.

*Répartition géologique.* — Des restes de *Rh. simus* ont été trouvés : au Paléolithique inférieur, dans les grès dunaires de Rabat<sup>1 et 2</sup> ; au Paléolithique moyen, dans les grès dunaires de Rabat<sup>2</sup> et de la carrière de Sidi-Abderahman (Casablanca)<sup>3</sup> ; au Paléolithique supérieur des limons rouges de Rabat<sup>2</sup>, Tit-Mellil (Casablanca)<sup>4</sup>, du fort Bourdonneau (Fes)<sup>3, 4</sup> et de Khemisset des Zemmours<sup>4</sup>.

Nos pièces de l'Oued Tensift ont été recueillies dans des

1. C. ARAMBURG, 1938. Les Mammifères fossiles du Maroc. *Mém. Soc. Sc. Nat. Maroc*. Rabat, n° 56, p. 19, pl. V, VI, VII.

2. E. ENNOCCHI, 1918. Les Vertébrés quaternaires de Rabat. *C. R. somm. S. G. F.*, 21-6-18.

3. R. NEUVILLE et A. RUELMANN, 1911. La place du Paléolithique ancien dans le Quaternaire marocain. *Collectio Hesperis*, n° VIII.

4. C. DUPÉRET, E. PASSEMAR et J. ROCHETTE, 1928. Les Vertébrés fossiles du Fort Bourdonneau à Fez (Maroc). *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*, t. VII, p. 277-295.

5. A. POMEL, 1896. Les Rhinocéros quaternaires. *Paleontologie. Monographies. Carte Geolog. Algérie, Alger*, Imprimerie Fontana.

terres noires ou *tirs* du Néolithique<sup>1</sup>. L'individu est donc contemporain d'*Elephas africanus*. Le *Rh. simus* a donc parcouru tout le Quaternaire<sup>2</sup>.

*Rh. Mercki* a été rencontré dans le Paléolithique moyen des grottes de Kifan-bel-Ghomari (Taza)<sup>3</sup>, et d'El Khenzira (Mazagan)<sup>4, 5</sup>, et probablement au Paléolithique supérieur de Rabat<sup>6</sup>. Il n'existe pas dans le Paléolithique inférieur marocain comme le *Rh. simus*<sup>7</sup>.

*Gravures rupestres*. — Sans distinction d'espèce, le Rhinocéros est commun dans les stations rupestres du Sud-Marocain, des confins algériens jusqu'à l'Atlantique vers l'Oued Draa<sup>7</sup>.

Ruhlmann a relevé<sup>8</sup> les différents sites à Rhinocéros : à Figuig (confins algéro-marocains), signalé par Flamand (1921), Russo (1926), Russo et Pons (1933), Pons et Vaufrey (1935) ; à Ait Saadane (60 km env. au S d'Erfoud) par Clarion (1933) ; à Tiznit (60 km env. au S d'Agadir) par Duveyrier (1876) ; à Tamegdoult (70 km env. au SE d'Agadir) par Cornan (1933) ; à Oukkas (100 km env. au SE d'Agadir) par Boutet (1934) *in* Ruhlmann ; à Merkala (200 km au S d'Agadir) par Gatel et Lenz *in* Ruhlmann. Ces sites rupestres, apparentés à ceux du Sahara, appartiennent vraisemblablement au Néolithique. ce qui remonterait le Rhinocéros fossile jusqu'au seuil des temps historiques et confirmerait ainsi sa présence dans les terres noires récentes de l'Oued Tensift.

Henri et Geneviève Termier. — *Observations nouvelles sur le Permo-Trias et la base du Lias dans le Maroc central et le Moyen-Atlas septentrional*<sup>9</sup>.

1. E. ROCH, 1930. Études géologiques dans la région méridionale du Maroc occidental. *Notes et Mém. Serv. Mines Maroc*, Rabat, 1930, n° 9, 542 p., 75 fig., 26 pl., 1 carte au 500.000, Paris.

2. C. ARAMBURG, 1931. Sur la longévité, en Afrique du N, du genre Rhinocéros pendant la période quaternaire. *CR. Ac. Sc.*, p. 1014-1016.

3. J. CAMPARDOU, 1917. La grotte de Kifan-bel-Ghomari, à Taza (Maroc). *Bull. Soc. Geogr. Arch. Oran*, t. XXXVII, fasc. 147, p. 2-26.

4. Voir note 1, page 290.

5. A. RÜHLMANN, 1926. Les grottes préhistoriques d'El Kenzira (Mazagan). *Publ. Serv. Antiq. Maroc*, fasc. 2, Paris.

6. Voir note 2, page 290.

7. E. ENNOUCHI, 1938. Répartition paléogéographique des Proboscidiens et Rhinocéridés. *Congrès Intern. Zoologie*, Paris, 21-7-48.

8. A. RÜHLMANN, 1939. Les recherches de la Préhistoire dans l'extrême Sud marocain. *Publ. Serv. Antiq. Maroc*, fasc. 5, Paris.

9. Cette note, avec 4 figures, est destinée au *Bulletin*.